

## **REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira :

Le JEUDI 17JUILLET 2025 à 19 h 00 à la Mairie

Affiché le 11 juillet 2025

Le Maire,

Alain GUILLOIS

## ORDRE DU JOUR

- ABROGATION DE LA DELIBERATION D'ARRET DU PLAN LOCAL D'URBANISME en date du 03 juillet 2025, rendu nécessaire afin de régulariser une irrégularité juridique et ne pas retarder le calendrier du PLU.
- 2. REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ARRET DU PLAN LOCAL D'URBANISME
- 3. QUESTIONS DIVERSES